

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 7

Votants : 12

Date de convocation :

07 mars 2022

Date d'affichage :

07 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILFARGEAU**

Séance du 17 mars 2022

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Céline PARIS, Clémence HARNIST,

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Pascal BARBERET), Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Pierre SINDONINO (pouvoir à Serge SAUVAGERE), Florence CAPITAIN (pouvoir à Christine SIGONNEAU), Séverine TROMPARENT (pouvoir à Clémence HARNIST), Céline PORTOLES (pouvoir à Céline PARIS), Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Christine SIGONNEAU

OBJET DE LA DELIBERATION**PROJET DE REFECTION INTERIEURE DE L'EGLISE (TRANCHE 1 : REVETEMENTS MURAUX ET PEINTURE) ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le maire présente au conseil plusieurs devis concernant les travaux de la tranche 1 pour la réfection intérieure de l'église. Après avoir échangé, le conseil décide de valider les devis suivants

Travaux de peinture : 26 330,34 € HT + 6640,20 HT+ 440,00 HT

Démontage des bancs : 960 € HT

Réfection sacristie + réfection des murs enduits : 4 446 € HT + 2 860 € HT

Traitement des statues de bois : 450 € TTC

Rénovation du plafond : 2950 € HT

Soit un montant total de 45076,54 HT

Après avoir délibéré, le conseil à l'unanimité

- **VALIDE** le projet pour la réfection intérieure de l'église
- **DECIDE** de demander des subventions notamment auprès des services de l'état , du conseil départemental et du conseil régional
- **CHARGE** le maire de faire les demandes de subventions.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,

Pascal BARBERET